



Un site de la Direction de l'information légale et administrative

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Consultation des annonces

Abonnement aux alertes

Publication d'annonces

Lundi 8 Février 2010

■ CONSULTATION DE L'AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 10-26100

Date d'envoi au service éditeur : 05/02/2010

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Imprimer

Retour

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département de publication : **75**

Annonce No **10-26100**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

GIE AGIRC-ARRCO, 16-18, rue Jules César, à l'attention de pelletier Catherine, F-75592 Paris Cedex 12. E-mail : dsi.aoe@agirc-arrco.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.agirc-arrco.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue

compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Protection sociale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

location, installation et maintenance d'un système de copieurs numériques grande capacité en réseau, avec formation des personnels du GIE Agirc-Arrco.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures.

Location.

Lieu principal de livraison : 16-18 Rue Jules César, 75592 Paris.

Code NUTS **FR**.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

le présent marché a pour objet la location, l'installation et la maintenance d'un système de copieurs numériques grande capacité en réseau, avec formation des personnels du GIE Agirc-Arrco.

Variante n°1

1 copieur impression noire

2 copieurs impression couleur

2 stations de travail reprographe

L'Ensemble du matériel fonctionnant en réseau autonome

Variante n°2

2 copieurs impression couleur

2 stations de travail reprographe

L'Ensemble du matériel fonctionnant en réseau autonome

Les soumissionnaires sont invités à présenter leurs candidature et offre pour les deux variantes.

L'Objet du marché est détaillé dans le Cahier des clauses techniques particulières (Cctp) disponible sur demande, avec l'ensemble du dossier de consultation, à l'adresse : dsi.aoe@agirc-arrco.fr

Deux options, associées à chaque matériel sont décrites dans le CCTP :

- un module de finition plieuse pique à cheval rognage.

- un magasin de grande capacité (2000 feuilles).

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité à l'analyse des offres de choisir l'une ou l'autre des 2 variantes, et la possibilité de retenir ou non une ou plusieurs options.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

30121100 - PA01, 50313100, 50313200.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

A compter du : 3 mai 2010. Jusqu'au : 2 mai 2015.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Modalités de règlement : 30 jours fin de mois à compter de la date de réception de la facture et après acceptation des prestations.

Modalités de financement : fonds propres.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Si l'offre retenue se porte sur l'offre formulée par un groupement, celui-ci devra impérativement se présenter sous forme solidaire, pour la signature du contrat.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la lettre de candidature en utilisant l'imprimé DC 4 ou un document contenant les mêmes renseignements, accompagné le cas échéant des pouvoirs autorisant le mandataire du groupement à signer l'acte d'engagement ;

- la déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 5 ou un document contenant les mêmes renseignements et attestations ;

- la déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 6 ou un document contenant les mêmes renseignements et attestations .

- la déclaration du candidat intégralement renseignée en utilisant l'imprimé DC 7 ou un document contenant les mêmes renseignements et certificats à jour ;
- l'attestation datée et signée, certifiant que le candidat est à jour de ses cotisations de retraite complémentaire Agirc et Arrco, ou équivalent, au 31 décembre 2009 ;
- une attestation d'assurance couvrant notamment la responsabilité civile du candidat pour l'année en cours auprès d'une compagnie notoirement solvable ; l'attestation produite devra préciser les limites des garanties que celui-ci a souscrites ;
- en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

En cas de co-traitance, chaque co-traitant doit transmettre les mêmes documents que ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature (DC 4).

A noter que les imprimés DC 6 et DC 7, accompagnés des certificats attestant que le prestataire est à jour de ses cotisations sociales et fiscales doivent obligatoirement être présentés par l'attributaire du marché, pour la signature du contrat. Afin d'anticiper, il est demandé dès le stade de la candidature de délivrer l'ensemble des documents administratifs. L'absence de DC 6 ou DC 7 et certificats associés, comme l'attestation relative aux cotisations Agirc et Arrco, demandée car ne figurant pas dans le DC 7, ne rendront pas la candidature irrecevable.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : la déclaration mentionnant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services associés, semblables à l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : le chiffre d'affaires moyen annuel sera comparé à la valeur estimée du marché ramenée à une année.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une liste des principales prestations effectuées avec succès au cours des trois dernières années pour des marchés similaires, indiquant à l'appui d'une description succincte, le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que le nom et les coordonnées d'un contact pouvant être sollicité ;

- les certificats de qualification professionnelle : si l'entreprise en possède, ou tout certificat professionnel (ou équivalent) adapté à l'objet du marché.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : le pouvoir adjudicateur étudiera les expériences similaires et vérifiables présentées : c'est-à-dire la description succincte de prestations dans des environnements comparables à celui du présent marché, réalisées depuis moins de trois ans (références, matériels, volumes), en vue de vérifier la capacité du candidat à répondre au CCTP.

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix des prestations. Pondération : 35%.
2. valeur technique des matériels proposés. Pondération : 35%.
3. note organisationnelle maintenance et assistance. Pondération : 20%.
4. réponse en matière de développement durable. Pondération : 10%.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

DC MCV 2010 04

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

Documents payants : non.

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

23 mars 2010 - 17:00.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :**

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :**

Non.

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS :**

Les dossiers doivent être adressés sous pli cacheté avec la mention "Ne pas ouvrir par le service courrier - consultation Reprographie" à l'adresse suivante : GIE Agirc-Arrco 16-18, rue Jules César 75592 Paris Cedex 12.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 5 février 2010.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

tribunal de Grande Instance, 4 Boulevard du Palais, F-75001 Paris. Tél. 01 44 32 51 51. URL : <http://www.tgi-paris.justice.fr>.

VI.4.2) **Introduction des recours :**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : 16 jours calendaires à compter de la notification du refus.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

5 février 2010.

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **DC-MGX 2010-01**

Libellé de la facture : GIE AGIRC-ARRCO Direction du Contrôle de gestion 16-18 RUE JULES CESAR, F-75012 Paris.

Classification des produits :

- Machines de bureau et matériel informatique

Imprimer

Retour



> Informations légales